

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 05/06/2025 - B2025/005116 - 2022 B 01348 - 810 031 088 - FELT-INVEST

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

5116

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SASU FELT-INVEST					
SIRET		8 1 0 0 3 1 0 8 8 0 0 0 2 6			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
28 rue DE LA REPUBLIQUE					
38110 LA TOUR DU PIN					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	16 917
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
		0			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotés		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
				Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées		ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA	
- du prestataire :					
- du comptable : EXPERVIEW					
37 rue Edith Cavell 95320 SAINT LEU LA FORET					Tél : 0139604053
- du conseil :					Tél :
- du CGA ou du visueur conventionné :					Tél :
- N° d'agrément :					

certificat payé le 31 05 2025

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SASU FELT-INVEST				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 28 rue DE LA REPUBLIQUE 38110 LA TOUR DU PIN					
Numéro SIRET* 8 1 0 0 3 1 0 8 8 0 0 0 2 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2024	
ACTIF				Brut	
				Amortissements-Provisions	
				Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	Fonds commercial*	010	012	
	incorporelles	Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	
		Charges constatées d'avance *	092	094	
		Total II	096	098	
Total général (I + II)			110	112	
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142		
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169		
	Comptes courants d'associés		173		
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
			Total III	176	
Total général (I + II + III)				180	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié Bon pour le 31 05 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU FELT-INVEST		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210		
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218	31 946	
		intracommunautaires				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	4		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	31 950	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 7 399 - mobilier : - immobilier : -)		242	23 380	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	334 1 402	
	Rémunérations du personnel*			250	23 785	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	315	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al. 3 du CGI))		255	237	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	49 119
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(17 169)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280		
	Produits exceptionnels	(IV)		290		
	Charges financières	(V)		294	80	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	450	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(17 700)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 17 700	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	783	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series B)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	ZRR (44. quindécies)	138		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	350
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 16 917
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 27 609 dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 16 917	

Cegid Group

Artifici Conforme le 21 05 2025

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	40 000	412		414		416	40 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450	3 874	452		454		456	3 874				
	Matériel de transport	460	2 708	462		464		466	2 708				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480	477 750	482	1 100	484		486	478 850				
TOTAL		490	524 333	492	1 100	494		496	525 433				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499					
	Autres immobilisations incorporelles	500	40 000	502		504		506	40 000				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	634	542	237	544		546	871				
	Matériel de transport	550	2 708	552		554		556	2 708				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	43 342	572	237	574		576	43 579				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596		585		597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210F et 208C du CGL. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifié conforme le 31 05 2025

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SASU FELT-INVESTNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	477 750	632		634		636	477 750
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	136 250	662		664		666	136 250
TOTAL		680	614 000	682		684		686	614 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencement amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	27 609
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	27 609
Déficits de l'exercice	860	16 917
Total des déficits restant à reporter	870	44 526

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	6 389
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	3 422
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié exact pour le 31 05 2025

Désignation de l'entreprise : **SASU FELT-INVEST**Néant ☐Exercice ouvert le : **01/01/2024** et clos le : **31/12/2024** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	376	2
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	------------------------------------	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE **020**

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	/ /
Date de cessation	186	/ /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Retenue pour le 31 01 2025



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 81003108800026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU FELT-INVEST

ADRESSE (voie) 28 rue DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 38110

VILLE LA TOUR DU PIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille FELTIN Prénom(s) EMMANUEL

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 24061971 N° Département 85 Commune LA ROCHE SUR YON Pays

Adresse : N° 14 Voie avenue François Mitterand

Code Postal 97410 Commune ST PIERRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Attesté Personne le 31/05/2025

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFP N° 2033-G 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 8 1 0 0 3 1 0 8 8 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU FELT-INVEST

ADRESSE (voie) 28 rue DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 38110 VILLE LA TOUR DU PIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 3

Forme juridique Dénomination SOREQUIP

N° SIREN (si société établie en France) 378511299 % de détention 51.00

Adresse : N° 25 Voie avenue MICHEL DEBRE

Code Postal 97427 Commune L'ETANG SALE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Certifié conforme le 31 05 2025

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SASU FELT-INVEST
810031088 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

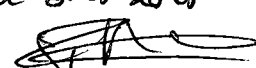
III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Certifié conforme le 31.05.2025


CA18CHAPAY

38110 LA TOUR DU PIN

[illegible]

Artista Confirma 431 25 625

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Je soussigné,

Monsieur Emmanuel FELTIN, agissant en qualité d'ancien président de la société FELT-INVEST et aux fins d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 par l'associé unique,

AI établi le présent rapport de gestion sur les opérations et sur les comptes de l'exercice écoulé.

Tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les délais impartis.

Les comptes qui lui sont soumis ont été établis conformément aux principes définis par le Code de commerce et la législation en vigueur.

Une note placée en tête de l'annexe contient diverses informations de nature à en faciliter la compréhension et l'analyse.

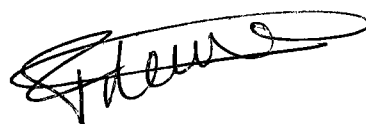
ACTIVITE DE LA SOCIETE

I. Chiffres clés

Les principaux chiffres clés du compte de résultat et du bilan écoulé sont les suivants :

RESULTAT DE LA SOCIETE	Exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 (12 mois)	Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 (12 mois)	Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires HT	31 946 €	26 820 €	105 620 €
Résultat d'exploitation	(-) 17 169 €	5 592 €	19 829 €
Résultat financier	(-) 80 €	(-) 124 €	(-) 159 €
Résultat courant avant impôts	(-) 17 249 €	5 468 €	19 670 €
Résultat exceptionnel	(-) 450 €	(+) 7 307 €	(-) 108 €
Résultat net	(-) 17 700 €	12 775 €	19 562 €

SITUATION DE LA SOCIETE	Exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 (12 mois)	Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 (12 mois)	Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 (12 mois)
Total actif	143 245 €	149 075 €	164 471 €
Total endettement	117 564 €	105 694 €	133 867 €
Total provisions pour risques et charges			
Capitaux propres	25 680 €	43 380 €	30 605 €
Dont résultat net	-17 700 €	12 775 €	19 562 €



II. Commentaire de l'activité

S'agissant des chiffres clefs, l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 fait ressortir un chiffre d'affaires s'établissant à 32 K€ sur 12 mois d'activité.

Après comptabilisation de charges d'exploitation d'un montant de 49 K€ l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 enregistre un résultat d'exploitation négatif d'un montant de (-) 17 169 € euros.

Au vu du résultat financier d'un montant de - 80 € et du résultat exceptionnel d'un montant de - 450 €, et du calcul d'impôt sur les sociétés après affectation des déficits antérieurs, l'exercice se solde par un déficit net de (-) 17 700 euros.

Sur le plan de la structure du bilan de la société, on notera :

- que les capitaux propres de la société s'établissent à 25 680 €;
- que l'actif s'élève au 31 DECEMBRE 2024 à 143 245 € pour un total de dettes de 117 564 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice 2022, la société FELT-INVEST a perdu son principal client. L'exercice 2024 se situe dans une stabilité d'activité par rapport à l'exercice précédent. Changement de l'actionnaire principal.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 d'un montant de :
(-) 17 700 euros sur le compte « REPORT A NOUVEAU ».

Il est ici rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des amortissements non admis dans les charges déductibles du résultat fiscal.

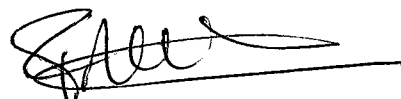
Nous pensons qu'après avoir entendu lecture du présent rapport, l'associé unique voudra bien approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 tels qu'ils lui sont présentés et donner quitus à la présidence de sa gestion.

L'ancien et L'actuel Président

FELTIN Emmanuel



REVOL Florence



FELT-INVEST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 95.000 €
Siège social : 28 Rue de la République 38110 La Tour du Pin
RCS VIENNE 810 031 088

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNIOUES ORDINAIRES DU 31 MAI 2025

Le soussigné : Mme REVOL Florence Nouvel Actionnaire Unique,

Agissant en qualité d'actionnaire de la société « FELT-INVEST », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle, Au capital de 95.000 euros,

Dont le siège social est fixé au 28 Rue de la République – 38110 La Tour du Pin immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 810 031 088.

Soumise de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
2. Examen du bilan du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
4. Quitus à la Présidence.

Lecture est donnée du Rapport du Président.

Les résolutions suivantes sont prises :

/...

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a series of loops and a horizontal line at the end.

PREMIÈRE DÉCISION

L'actionnaire unique, conformément au rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de 31 946 euros et un résultat net fiscal déficitaire de 17 700 euros.

CETTE DÉCISION EST ADOPTÉE

DEUXIÈME DÉCISION

L'actionnaire unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un déficit de 17 700 euros.

L'actionnaire unique décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante : - « Report à nouveau » pour 16 917 Euros

CETTE DÉCISION EST ADOPTÉE

TROISIÈME DÉCISION

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il n'a pas été effectué de distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

CETTE DÉCISION EST ADOPTÉE

QUATRIÈME DÉCISION

L'actionnaire unique donne quitus entier et définitif à la Présidence pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2024.

CETTE DÉCISION EST ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique de la société.

Mme REVOL Florence Président, Actionnaire

